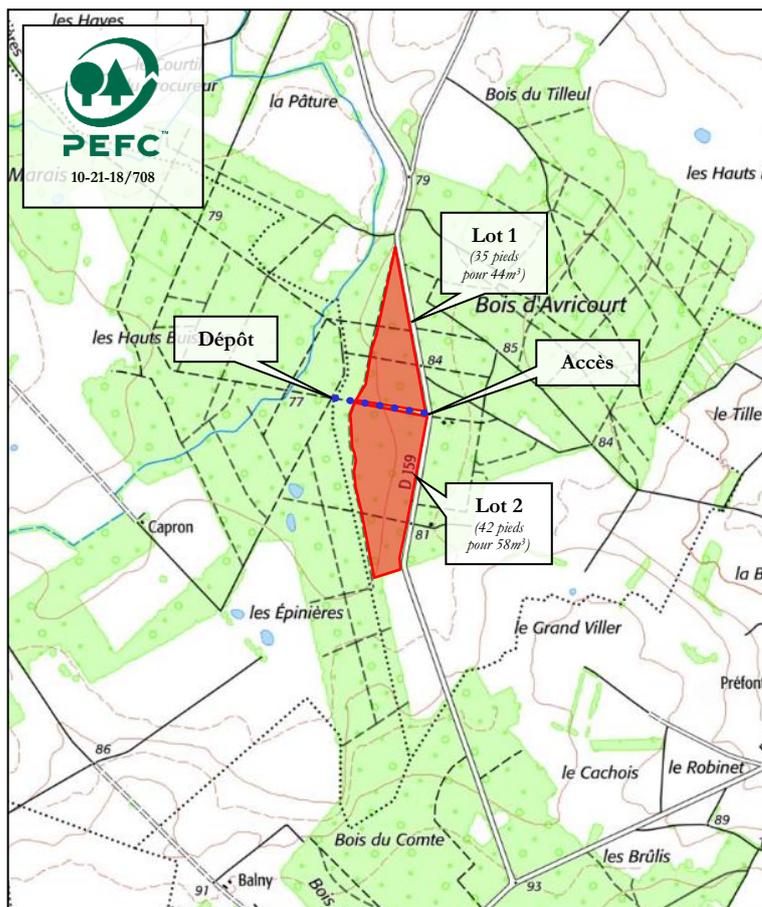


Vente Sur Pied et en Bloc



Propriétaire GF d'Avricourt
Certification PEFC : 10-21-18/708
Département Oise (60)
Localisation Noyon Nord
Commune Amy
Lieu-dit Bois d'Avricourt
Coordonnées GPS Longitude : 2,861316°
 (Degrés Décimaux) Latitude : 49,638267°
Point de Rencontre
Sécurité conseillé Voir accès plan ci-contre

Essence principale Chêne / Châtaignier
Volume présumé 111 m³
Nombre d'arbres 77
Volume moyen 1,44 m³

Nature coupe Coupe d'amélioration.
Parcelles PSG Lot 1 : 6p / Lot 2 : 9
Surface ± 17 hectares.
Limites Chemin et route
Marquage Un flachis CGB au pied et des ronds de peinture au corps
Réserves Tous les arbres et brins non marqués à la peinture.
Visite Se reporter au plan ci-contre.
Estimation par MM et BL
Suivi de coupe Boris Leduc (06 86 23 09 38)
Expert Forestier Jean-Marc Péneau (sas CEGEB)
 68 Rue du Centre, 60 350 Berneuil-S/-Aisne
 Mob : 06 80 99 20 20 – Tel : 03 44 85 76 60
 Mel : secretariat@cegeb.com

Point GPS : <https://goo.gl/maps/X9u8jByUAZAgkLrG7>

Clauses générales EFF/FNB
Conditions particulières du 20 mai 2022

Arbres numérotés

Lot	Essence	Diamètre mesuré à 1,3 m													Total		
		30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol. m ³	VU m ³
1	Chêne		1	3	6	4	6	9	2	1					32	49	1.53
	Châtaignier				1		1	1							3	4	1.33
2	Chêne		1	7	10	14	3	3	2	1	1			42	58	1.38	
Observations :		Lot 1 : 1 chêne gélif / Lot 2 : 1 chêne gélif et 1 chêne sec													77	111	1.44

Clauses particulières

Préambule : Pas d'exploitation entre début octobre et fin février.

Exploitation : tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant. Recépage soigné du sous-étage et des places d'abattage. Houppiers, purges et taillis restent à la disposition du vendeur, diamètre fin bout de 20cm (pour les arbres de diamètre < 40cm) et 30cm fin bout pour les autres catégories de diamètre.

Débardage : par terrain sec ou gelé.

Stockage : sur les places de dépôts aménagées entre les 2 lots.

Délai d'exploitation : 15 octobre 2023

Délai d'enlèvement : 3 mois après le débardage.

Assujettissement à la TVA : non

Paiement : 20% comptant.
 40% par Billet à Ordre avalisé au 15.12.2022.
 40% par Billet à Ordre avalisé au 15.03.2023.

Caution : 25 % du montant de la vente sauf si caution permanente.

CVO : payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »

L'acquéreur

La caution

